

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille , le 29 mars 2023

Signature d'un nouvel avenant à la convention immobilière du programme Action Cœur de Ville de Bastia.

Action Logement s'engage dans le programme Action Cœur de Ville (ACV) de Bastia. Un avenant à la convention opérationnelle été signé le 29 mars par Pierre SAVELLI, Maire de Bastia, Louis POZZO DI BORGO, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Philippe HONORE et Martine CORSO, Président et Vice-présidente du Comité Régional d'Action Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse et Sandrine BORDIN, Directrice Régionale d'Action Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Cette nouvelle étape dans la valorisation du centre-ville de Bastia fait suite à la signature de la convention cadre signée le 28 septembre 2018.

Cet avenant vient compléter la politique mise en place par la ville de Bastia dans le cadre du programme ACV. À terme, ce seraient 152 logements qui pourraient ainsi être nouvellement proposés.

La ville a pour mission de définir une liste d'immeubles sur lesquels Action Logement pourrait agir en finançant les porteurs de projet publics ou privés. En contrepartie de ces financements, les logements remis en location bénéficieront à des salariés pour renforcer le lien emploi-logement.

Par cette convention immobilière, Action Logement, la ville et la Communauté d'Agglomération de Bastia, définissent les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville. L'objectif est d'accroître l'attractivité du centre-ville dans le cadre du projet de transformation porté par la collectivité. La convention entend ainsi renforcer la dynamique de l'emploi, favoriser la mixité sociale et accompagner la rénovation énergétique de l'habitat ancien. La ville et la Communauté d'Agglomération de Bastia s'engagent à faciliter les relations entre les porteurs de projet et Action Logement.

L'ensemble du programme va permettre de revitaliser le cœur de ville, en donnant un second souffle aux commerces et logements vacants, tout en maintenant l'identité de la ville et en répondant aux enjeux contemporains en matière d'habitat.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Lancé en 2018 pour une durée initiale de 5 ans, le programme national « Action Cœur de Ville » a permis à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de s'engager dans la mise en œuvre de projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville. Le programme a été prolongé de 4 ans pour accompagner les élus jusqu'au terme de l'actuel mandat municipal.

Dans la première phase du programme, Action Logement a déjà engagé 1,4 md€ de financements dédiés sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés et au total 3,8 mds€ au titre de l'ensemble de ses interventions à destination des salariés et des opérateurs de logement.

Depuis l'origine, les partenaires sociaux se sont résolument engagés aux côtés des acteurs des territoires en soutien de cette politique publique visant à lutter contre les fractures territoriales et concourir aux dynamiques économiques locales.

À ce titre, Action Logement accompagne le projet de redynamisation porté par les exécutifs locaux en finançant le développement d'une offre renouvelée de logements accessibles et adaptés aux aspirations des ménages salariés par la requalification du bâti ancien de centre-ville et participer ainsi à la lutte contre l'étalement urbain.

En 2023, ce sont encore 250 M€ qui sont prévus pour accompagner des opérations toujours plus ambitieuses en accord avec sa stratégie de construction sobre et de décarbonation.

Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Lucie Charmasson 06 24 57 62 74 / lucie.charmasson@actionlogement.fr